

ÉTAT - ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



**Régie Eau Seine & Bièvre et
Agence Jarod**

**COMITÉ CITOYENS DE LA RÉGIE
EAU SEINE & BIÈVRE**



Nom du BET /AMO *Agence Jarod

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

THÈMES

SOLIDARITÉ

ÉQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES

EAU

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Le projet de la Régie Eau Seine & Bièvre repose sur la mise en place d'un Comité citoyens, dont le premier chantier visant à refondre et co-construire la grille tarifaire de l'eau sur un territoire de neuf communes du Val-de-Marne, suite à la reprise en gestion publique au SEDIF. L'objectif principal est de garantir une gestion solidaire, écologique et viable du service public de l'eau.

Le Comité est composé de citoyen·nes représentatifs des territoires, en mettant un accent particulier sur celles et ceux éloignés de la sphère publique, avec un recrutement de terrain et des actions telles que du porte-à-porte et la participation à des événements locaux.

Le mandat des membres du Comité citoyens se déploie sur une période de deux ans, avec des séances de travail régulières et des interventions d'expert·es pour accompagner les membres dans leur réflexion. À l'issue du chantier tarifaire, d'autres thématiques seront explorées collectivement.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Contexte : La Régie Eau Seine & Bièvre a lancé un projet visant à impliquer des citoyens dans la co-construction de la tarification de l'eau, avec une attention particulière pour les citoyens éloignés de la chose publique.

Objectifs : Dans un premier temps, former les membres aux enjeux techniques et économiques de la gestion de l'eau, et co-construire les évolutions du cadre tarifaire en garantissant solidarité, respect de l'environnement et viabilité financière. Au-delà, porter les réflexions sur les enjeux de la gestion de l'eau, notamment sur des sujets confiés par les élus ou souhaités par le Comité citoyens.

Date de mise en place : Recrutement des citoyens entre mai et septembre 2024 ; installation des comités locaux de septembre à novembre 2024 et lancement officiel du Comité citoyens le 5 décembre 2024.

Coût total du projet : 200 000 €

Territoire concerné : Neuf communes du Val-de-Marne (Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Vitry-sur-Seine).



LA DÉMARCHE

Transparence : Mise en place de réunions publiques et de documents accessibles aux citoyens. Large communication de la démarche, concertée avec toutes les villes concernées et relations presse.

Calendrier de suivi : Séances de travail régulières entre décembre 2024 et décembre 2025 (voir le planning détaillé dans la présentation jointe).

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

Recrutement et sensibilisation : De mai à septembre 2024, avec des actions sur le terrain (porte-à-porte, événements, marchés) dans toutes les villes de la Régie.

Installation des comités locaux : Séances d'information et d'installation dans l'ensemble des villes - certaines regroupées pour des raisons d'accessibilité, entre septembre et novembre 2024. Celles-ci ont permis de recevoir les volontaires et de recueillir les candidatures officielles de citoyens au Comité générique de la Régie.

Séances de travail et co-construction des scénarios de tarification : Formation et débats tout au long de l'année 2025, avec un suivi en plénière. L'ensemble des séances ont donné lieu à des débats construits, à des animations pédagogiques et à des délibérations accompagnées de dispositifs originaux et adaptés à chaque sujets abordés.

Retour et évaluation : À partir de la rentrée 2025, une évaluation collective des travaux et préparation de la deuxième année. Les deux représentants du Comité citoyens, avec voix délibératives, vont présenter le rapport de mandat 2024/2025 et le scénario tarifaire co-construit. Celui-ci va être débattu avec les élus. S'il est accepté tel quel, il sera entériné en 2026, sinon il donnera lieu à un processus de dialogue entre élus et citoyens à la rentrée, pour une mise en place dès 2027.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Parties prenantes :

- Membres du Comité citoyens
- Régie Eau Seine & Bièvre
- Le prestataire en ingénierie de concertation, l'Agence Jarod, - Des expert·es externes en gestion et tarification de l'eau afin de former l'ensemble des membres aux enjeux et à la technicité de la gestion de l'eau potable, mais aussi de construire des simulations réalistes en miroir des exigences citoyennes construites collectivement lors des séances de travail.



LA DÉMARCHE

Publics cibles : Citoyen·nes des neuf communes de la Régie (Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Vitry-sur-Seine). Une attention particulière aux personnes éloignées des institutions publiques a été apportée dans la dynamique de recrutement, avec l'utilisation des données sociologiques de chacune des villes et de l'expérience de chacune des administrations communales. Cette méthode originale a permis de réunir des citoyen·nes d'horizons différentes, qui n'ont parfois jamais pris part à des dispositifs de concertation.

Modalités de participation:

- Des dispositifs d'"aller vers" sur le terrain pour partager l'initiative aux citoyens et les inviter à participer à la démarche : porte à porte, participation aux fêtes de villes et des associations, insertions presse, relais de communication publique concertée avec l'ensemble des 9 villes...
- Des comités locaux dans chacune des villes (ou partagés), sous format de réunions publiques, pour réunir les personnes recrutées, présenter les objectifs du Comité Citoyens et les inviter à candidater au Comité Citoyen de la Régie.
- Des sessions de travail du Comité (x5), alliant diverses méthodes d'animation en présentiel et en distanciel (travaux en sousgroupes, questionnaires, sondages en ligne...). Toutes ces modalités sont détaillées dans la présentation jointe.

RETOURS

** évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?*

La démarche s'est clôturée début juin par le vote du Comité d'un scénario tarifaire. Ce scénario va être présenté par les deux membres représentants du Comité citoyens, désignés par leurs pairs, au Conseil d'Administration de la Régie le 7 juillet 2025.

Un processus itératif va ensuite être mis en place avec les élus pour aboutir au vote d'une grille tarifaire au second semestre 2025, pour une mise en place en 2026 ou 2027.

Pour sa seconde années d'exercice, le Comité citoyen se réunira en septembre 2025 pour décider concrètement de la manière dont ils souhaitent communiquer auprès du Grand public des résultats des leurs travaux. Il décidera aussi des prochains sujets mis en débat, pour co-construire la gestion de l'eau potable sur le territoire de la Régie.

